



IBA - RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Publication immédiate – 4 décembre 2009

Louvain-la-Neuve, Belgique, 4 décembre 2009 - IBA SA (Ion Beam Applications SA) communique aujourd'hui les informations requises par les articles 620, §1, al. 1, 5°, §2 et §3 du Code des sociétés, les articles 205 à 208 de l'AR du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés et la circulaire CBFA 2009/24 du 29 septembre 2009.

Par décision du conseil d'administration du 28 août 2009 prise en exécution de l'autorisation donnée par l'AGE du 14 mai 2008 (valable jusqu'au 17 décembre 2009), IBA a racheté en bourse (Euronext Bruxelles):

- le 26 novembre 2009, 33.900 actions propres à EUR 8,3492; et
- le 27 novembre 2009, 6.100 actions propres à EUR 8,2215, soit un total de 40.000 actions propres. IBA a racheté 72.400 actions propres depuis le début du programme et détient à présent 72.400 actions propres.

Personne de contact

IBA

Xavier Defourt,
Chief Legal Officer
+32 10 48 77 82

xavier.defourt@iba-group.com